

Sophie Violleau est nommée Vice-Présidente du Crédit Mutuel Arkéa

Brest, le 1^{er} juillet 2020 – le Conseil d’administration du Crédit Mutuel Arkéa* a nommé Sophie Violleau à sa vice-présidence. Elle succède à Christian Touzalin au terme de 24 années de mandat. Sophie Violleau est administratrice du Crédit Mutuel Arkéa depuis 2016, elle est également Présidente de la fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest depuis le 28 mai dernier.



Sophie Violleau, 48 ans, est diplômée de l’Institut Supérieur des Hautes Études Économiques et Commerciales de Paris. Elle est depuis 2008 fondatrice et co-gérante de Parenteo Services, une société de services à la personne située en Charente, et assure également, depuis 2010, la responsabilité du service clientèle de la société des transports du Grand Angoulême (STGA).

Sophie Violleau a été élue Vice-Présidente de la caisse de Crédit Mutuel de la Couronne, en Charente, en 2015 puis administratrice de la fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et d’Arkéa en 2016. Elle a ensuite poursuivi son investissement au sein du groupe, où elle exerce les fonctions de Présidente du Comité des Nominations d’Arkéa, Présidente du Conseil d’administration de Nouvelle Vague, la filiale du groupe qui porte le développement de la fintech Max, et administratrice de Suravenir Assurances. Sophie Violleau a également été nommée Présidente de la fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest le 28 mai dernier.

Le Conseil d’administration du groupe Arkéa, présidé par Jean-Pierre Denis, est composé de 19 administrateurs, dont 15 administrateurs représentant les sociétaires, 2 administratrices indépendantes et 2 administrateurs salariés. Il est particulièrement impliqué et engagé dans la définition des orientations stratégiques du groupe. En 2019, il s’est ainsi réuni 11 fois avec un taux d’assiduité élevé (90 %).

Avec un taux de féminisation de plus de 47 % et deux administratrices indépendantes, le Conseil d’administration du groupe Arkéa témoigne d’une gouvernance moderne et respectueuse des meilleurs standards de la Place.

« Je remercie le Conseil d’administration de cette marque de confiance qui traduit la volonté du groupe Arkéa d’intégrer les fédérations, les territoires et leur diversité au coeur des décisions prises pour notre développement. C’est porteur de sens pour notre coopérative. » déclare Sophie Violleau.

Jean-Pierre Denis, Président du groupe Arkéa commente : *« Je suis ravi de la nomination de Sophie Violleau à la vice-présidence du groupe Arkéa. C’est une femme d’engagement et de conviction qui connaît parfaitement notre groupe et qui est très attachée, à la fois, à ses valeurs humanistes, ses fondements coopératifs ainsi qu’à l’originalité de son modèle de développement. Sophie Violleau est également une dirigeante d’entreprise très impliquée dans sa région. Elle sera un formidable relais auprès de nos sociétaires-clients et administrateurs, notamment en Nouvelle-Aquitaine, où le groupe Arkéa nourrit de fortes ambitions de développement. »*

A propos d'Arkéa

Le groupe Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que de près de quarante filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 10 500 salariés, près de 2 800 administrateurs, 4,7 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 157 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Plus d'informations sur www.arkea.com

Contacts presse :

Florence Eckenschwiller : 02 98 00 01 91 - florence.eckenschwiller@arkea.com

Ariane Le Berre-Lemahieu : 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com

 [@cmarkea](https://twitter.com/cmarkea)